

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le seize novembre deux-mil vingt et un s'est réuni à la Mairie le vingt-quatre novembre deux-mil vingt et un à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENUU	P	Christel MENARD	R
Sébastien HURTELOUP	R	Christophe REID	R
Odile BOULIDARD	P	Stéphane HAMARD	P
Béatrice RAGOT	R	Katy RICHARD	R
Gwénaëlle METIVIER	R	Hélène LEROY	P
Clément LEROUX	P		

### Pouvoirs :

Katy Richard donne pouvoir à Stéphane HAMARD	Christophe REID donne pouvoir à Clément LEROUX
Béatrice RAGOT donne pouvoir à Annie MENUU	Christel MENARD donne pouvoir à Jean-Philippe RENAUDIN
Sébastien HURTELOUP donne pouvoir à Alain MORANCAIS	Gwénaëlle METIVIER donne pouvoir à Hélène LEROY

**Secrétaire de séance** : Madame Annie MENUU

- Ouverture de la séance à 20h00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal.
- Annonce de Monsieur le Maire du retour des règles dérogatoires jusqu'au 30/07/2022
- Adoption du précédent compte rendu à l'unanimité
- Demande d'ajout à l'ordre du jour : Finances du Sivos, adopté à l'unanimité
- Arrivée de Madame Hélène LEROY à 20h30.

### 1) **Modification statutaire compétence tourisme - Voie verte:**

Monsieur le Maire propose la modification statutaire par la communauté de communes Loir Lucé Bercé pour la compétence facultative du Tourisme.

Il est proposé d'ajouter à la rédaction actuelle les modifications suivantes : Gestion, entretien et valorisation de la voie verte « Montval-Sur-Loir -Bessé sur Braye » (à l'exclusion du linéaire situé dans le Loir et Cher).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 2) **Modification statutaire compétence facultative - Infrastructure recharge véhicule électrique:**

Monsieur le Maire propose la modification statutaire par la communauté de communes Loir Lucé Bercé pour la compétence facultative.

Il est proposé d'ajouter à la rédaction actuelle les modifications suivantes : Création, entretien et exploitation des Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 3) CLETC :

Monsieur le Maire donne lecture du rapport CLETC, et rappelle que la méthode de calcul a déjà été approuvée lors du précédent conseil municipal.

Le montant d'attribution de compensation pour la commune de Lavernat s'élève à 77 796,36 €uros.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 4) Téléthon :

Il n'y aura pas de manifestation cette année, mais une boîte à don est disponible à la mairie. Il est proposé au vote un don de 50 €uros.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 5) Finance SIVOS :

Les dépenses du Sivos liées à la crise sanitaire (heures supplémentaires, achats de produits), il n'y a pas assez de trésorerie pour payer les salaires du sivos et les écritures de fin d'année. Il est demandé à Montval sur Loir et Lavernat une rallonge de participation pour un montant total de 17 000€ réparti de la manière suivante :  
6 702€ pour Lavernat - 10 298 € pour Montval sur loir.

Madame Hélène LEROY demande des explications sur le fonctionnement du sivos. Monsieur le Maire va demander à Hélène d'organiser une réunion.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 6) Questions et informations diverses :

- Travaux « Espace Suzanne Fleuriot-Martinière », augmentation du devis suite à des modifications. Sur les devis + 4 1017,13 €. Début des travaux le 06 décembre.
- Radar pédagogique : prêt du 08 avril au 03/06/2022. Le radar est calibré à 30 km/h
- Projet DETR 2022 : date butoir avant au 15/12/2021. Il y a éventuellement les travaux énergétiques à la suite de l'audit. L'urgence serait dans les logements communaux. Ainsi que les gouttières de l'église. Etude de la possibilité de relouer le logement du haut qui sert actuellement de salle de réunion.
- Inauguration du Bus France Service le lundi 15 novembre. Regret du jour et de l'heure car peu accessible pour le conseil de Lavernat (commune hôte).
- Mercredi 1<sup>er</sup> décembre : permanence de l'association de défense de l'hôpital de 17h à 19h à la salle des fêtes.
- 11 novembre 2021 : Monsieur le maire regrette le manque de participation.
- Colis des anciens : Il reste des colis à distribuer
- Vœux du Maire : Mercredi 19 janvier 2022 à 19h00

- Prochains conseils municipaux : Mardi 21 décembre 2021 et mercredi 26 janvier 2022.
- Commission des finances : mardi 21 décembre 2021 à 18h00.